

M. le Gouverneur, vous êtes venu à Troyes et à Reims ce lundi. Quel était le but de cette visite de terrain ?

J'essaie d'aller une fois par mois sur le terrain. Je rencontre les équipes de la Banque de France mais aussi les entrepreneurs car nous avons dans chaque département un conseil consultatif composé d'une dizaine de dirigeants de PME. Je les ai donc écoutés à Troyes comme à Reims. Mais le plus important dans ma visite d'hier, c'était la rencontre avec les lycéens organisée à Reims. Cet échange entraine dans le cadre de notre nouvelle mission d'éducation économique et financière. Il s'agit de donner aux citoyens et aux jeunes les clés pour comprendre les questions budgétaires et financières de leur quotidien.

La Banque de France joue un rôle capital pour les personnes les plus fragiles avec les commissions de surendettement et le droit au compte. La Banque de France est aussi engagée dans le développement du micro-crédit. Est-ce un outil qui vous tient à cœur ?

L'accueil des personnes en difficultés est une mission qui est parfois méconnue mais qui tient particulièrement aux 10 000 hommes et femmes de la Banque de France.

Le micro-crédit fait partie de nos engagements. Il est surtout distribué en France par des associations spécialisées. Nous essayons de le développer et avons atteint 1,3 milliard d'euros de micro-crédit en 2018. La croissance se poursuit.

Mais notre engagement, c'est aussi le droit au compte, ou le traitement du surendettement. Et là, bonne nouvelle, grâce à l'évolution des lois et au travail de nos agents sur le terrain, le nombre de dossiers a commencé à diminuer depuis 2014. C'est une baisse de 40 % en incluant cette année.

Nous nous sommes aussi engagés en faveur du plafonnement des frais d'incident bancaire pour les clientèles les plus fragiles, à 20 euros au maximum par mois et 200 € par an. Cela permet une baisse sensible des frais pour les plus de 3 millions de personnes qui sont concernées aujourd'hui en France.

Le réseau de la Banque de France a beaucoup évolué ces dernières années. La caisse, notamment, a été fermée à Troyes. Y-a-t-il d'autres évolutions à venir ?

Non, sur notre choix essentiel: la présence dans chaque département. Il est vrai qu'un service public se doit d'être performant. Nous cherchons donc à être le plus efficace possible mais nous maintiendrons durablement au moins une succursale par département, contrairement à certaines suggestions ou critiques un peu parisiennes. Bien au contraire, nous développons de nouveaux services. Pour les particuliers, nous maintenons l'accueil physique et nous le développons en ligne. Pour les entreprises, nous avons développé un réseau de conseillers TPE qui sont de plus en plus actifs. La proximité est une nécessité.

La Banque de France est aussi très appréciée et très suivie en région pour ses notes de conjoncture. Lors de vos dernières projections, on s'aperçoit que l'activité se maintient en France, quel est votre regard sur l'activité dans le pays ?

Nos analyses, je le rappelle, sont totalement indépendantes. La croissance résiste plutôt bien en France, et devrait atteindre 1,3 %, cette année comme l'année prochaine. Pourquoi ? D'abord parce qu'il y a du pouvoir d'achat dans l'économie française. L'augmentation du pouvoir d'achat en moyenne – je dis bien en moyenne car chacun est d'abord sensible à sa situation personnelle – est de plus de 2 % cette année après inflation. L'autre moteur favorable, c'est que 1 million d'emplois supplémentaires ont été créés en France entre 2016 et 2019: c'est sans précédent. Il faut continuer l'effort pour faire baisser le chômage; mais ces deux moteurs expliquent que l'économie française croisse deux fois plus vite que l'Allemagne, ce n'était plus arrivé depuis des années .

Est-ce que l'environnement international ne menace pas cette bonne santé française ?

En effet, l'environnement international est défavorable, notamment avec les tensions sur le commerce mondial provoquées par M, Trump et les perspectives d'un Brexit « dur ». Il faudrait lever ces deux incertitudes pour soutenir la croissance.

La France s'en sort mieux que d'autres mais ne soyons pas aveugles sur le ralentissement international et européen. Il faut en conséquence poursuivre les réformes en France et maintenir une politique monétaire accommodante pour soutenir l'activité.

Le crédit reste bon marché à tout niveau. Il est même meilleur marché de mois en mois. Est-ce que tout le monde en tire parti ?

Oui, le crédit bancaire reste en croissance très forte. Pour les particuliers, il progresse de plus de 6 % par an. Pour les entreprises, c'est plus de 7 %. C'est beaucoup plus que la croissance économique. La politique de taux bas menée par la Banque centrale européenne favorise les investissements, et ainsi la croissance et l'emploi.

Ne craignez-vous pas, notamment dans l'immobilier, la formation de bulles. Pas partout, mais par exemple à Paris ?

La situation est effectivement très différente selon les villes. Nous surveillons de près l'évolution du crédit immobilier: si nous apercevons des difficultés et des prises de risque excessives de la part des ménages et des banques, nous ferons des recommandations, d'ici la fin de l'année.

Si le crédit est bon marché, l'épargne, elle, est de moins en moins rémunérée. Les taux négatifs notamment inquiètent de plus en plus les épargnants. Cela peut-il et cela va-t-il durer ?

Il faut distinguer selon les formes d'épargne. Pour l'assurance-vie, les taux servis sur les contrats en cours sont aujourd'hui encore élevés : 1,8 % en moyenne. C'est notre devoir de le souligner: les taux servis devront baisser, pour tenir compte de la diminution des rendements, et permettre aux assureurs de tenir leurs engagements. Mais ces taux resteront positifs.

Pour les dépôts à vue des particuliers habituels et des PME, aucune banque française aujourd'hui ne leur applique des taux négatifs. Nous comptons bien que cela demeure ainsi durablement.

Avec les taux bas, la détention d'épargne sous forme de billets de banque semble progresser en Europe. Est-ce un phénomène qui vous inquiète ?

Non: quand vous avez une grande monnaie, reconnue, solide comme l'euro- ou le dollar en Amérique-, vous avez forcément des billets de banque qui sont très demandés. De plus aujourd'hui, les particuliers, au vu des intérêts bas servis sur l'épargne, sont peut-être davantage enclins à conserver leurs encaisses en liquide. ...

Il existe une alternative à l'argent sous le matelas, ce sont les cryptomonnaies. Demain, l'arrivée du Libra de Facebook pourrait les révolutionner. Pourquoi cela vous inquiète-t-il ?

Le terme de cryptomonnaies est abusif. Le Bitcoin par exemple est un actif purement spéculatif, dont le cours varie énormément de jour en jour et qui, à quelques exceptions, ne permet pas de régler des achats.

Le Libra serait encore autre chose. Ce n'est qu'un projet mais sa valeur reposerait sur un panier de monnaies. Cela pose énormément de questions notamment en termes de blanchiment et de garanties pour les épargnants. C'est pour cela que, profitant de la présidence du G7 exercée par la France, nous exigeons que tous les problèmes soient préalablement réglés avant que ce projet puisse éventuellement se faire. La protection des épargnants impose d'être extrêmement vigilants.

Chez les économistes, on parle aussi de plus en plus de « monnaie hélicoptère ». De l'argent qui serait directement confié aux particuliers par les banques centrales si elles ne parvenaient plus à relancer l'activité. Quel est votre regard sur ce débat ?

Je crois qu'il faut se concentrer sur la politique monétaire réelle que nous menons, et pas sur de la politique fiction. Nous maintenons une politique de soutien avec des taux très bas qui sont nécessaires à la France et à l'Europe, pour faire face au ralentissement économique international. Pour autant, la politique monétaire ne peut pas faire de miracles: c'est en priorité aux dirigeants politiques, notamment aux Etats-Unis, de rétablir aujourd'hui la confiance économique.

Propos recueillis par Bruno Dumortier